



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Fiche de poste

VERSION NON DÉFINITIVE

Identification du poste

Directeur de centre départemental du Service National Universel (SNU)

Intitulé du poste :

Direction ou service : Préfecture de Loir-et-Cher

Contexte du recrutement : Création de poste

Date de la mission : du 20 juin au 5 juillet 2020 à Vendôme

Date de formation : du 17 au 28 février 2020 à Paris

Localisation géographique : Vendôme (41100)

Poste et son environnement

Fonction : Directeur de centre départemental SNU

Nombre d'agents à encadrer : 38 agents

Nombre de Jeunes Volontaires à encadrer : 200 volontaires

Conditions particulières d'exercice : Astreinte nuit / Logement sur site

Description du contexte :

Le service national universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalités de :

- affirmer les valeurs de la République pour renforcer la cohésion sociale et nationale
- susciter une culture de l'engagement
- prendre conscience des grands enjeux sociaux et sociétaux

Le SNU se fait sur la base du volontariat pour les jeunes de 15 à 16 ans. Il comprend un séjour de cohésion d'une durée de deux semaines suivi d'une mission d'intérêt général, de deux semaines également, pouvant être effectuée dans des associations, des collectivités locales, des institutions ou des organismes publics ainsi que des corps en uniforme.

Description du poste (responsabilités, missions, attributions et activités) :

Responsabilités particulières

Le chef de centre est responsable de la préparation et de la conduite du stage de cohésion.

1. Chef d'établissement

Le directeur du centre national universel dirige, administre et anime la vie du centre. Son action personnelle s'exerce sur l'ensemble de l'équipe des encadrants et sur chacun des volontaires. C'est le premier interlocuteur des institutions et des différents partenaires pendant toute la phase de cohésion.

En lien avec l'équipe départementale de projet organise le recrutement, la formation et l'animation de l'équipe encadrante.

Pendant le stage, il est le garant de la sécurité des volontaires.

Il est responsable de l'application du règlement intérieur du centre SNU.

Il veille à donner du sens à l'ensemble des rites républicains définis par le projet départemental. Il préside le lever quotidien des couleurs, et organise la descente des couleurs au terme duquel il s'adresse quotidiennement aux volontaires.

Il contribue à créer un esprit SNU, fondé sur les valeurs de la vie collective, du respect d'autrui et de l'engagement.

2. Responsable pédagogique et logistique

Sur le plan pédagogique, il prend les dispositions nécessaires pour que les objectifs pédagogiques du séjour de cohésion soient atteints dans chacune des 7 thématiques des modules collectifs de formation. En amont du stage, il identifie et fait le lien avec les différents intervenants.

Il veille à construire des activités fondées sur une pédagogie active et d'éducation non formelle, privilégiant chaque fois que possible l'interdisciplinarité entre les modules collectifs de formation.

Il identifie les besoins liés aux volontaires en situation de handicap ou justifiant de situations particulières et fait mettre en œuvre les dispositifs d'égalité, d'intégration et d'inclusion pour garantir la réalité du principe d'universalité du SNU.

Il est également chargé d'organiser la formation locale des tuteurs de maisonnées, sur la base d'un socle commun de formation identifié par la Mission nationale et de l'adapter et de la compléter des spécificités du projet départemental.

Appuyé par son adjoint conseiller pédagogie et fonction supports, il construit l'emploi du temps des deux semaines du séjour.

Il prépare le bon déroulement du séjour dans l'ensemble des champs du soutien puis assure les fonctions logistiques générales pendant le séjour. Agissant comme ordonnateur délégué il engage les crédits mis en place par la direction départementale de la cohésion sociale et la protection des populations (DDCSPP).

Principaux interlocuteurs

Les différentes administrations (Éducation nationale, Intérieur, Santé et solidarités, etc.)
Les collectivités territoriales

Les associations
Les familles des jeunes volontaires
Etc.

Expérience professionnelle souhaitée

Expérience professionnelle confirmée requise

Connaissances et compétences mises en œuvre

1. Savoir-faire

Expérience de formation ou d'encadrement

Sens de l'organisation

Connaissance des dispositifs d'éducation et de formation

Éléments de psychologie de l'adolescent

Connaissance des administrations déconcentrées et de leur organisation

Connaissance des procédures administratives et financières

2. Savoir-être

Aptitudes relationnelles développées notamment en lien avec la jeunesse

Capacité au leadership et maîtrise de soi

Capacité d'initiative et réactivité

Capacité à fédérer et relations partenariales

Disponibilité totale pendant toute la durée du séjour

Rémunération : 120€ par jour

Contact

CV + Lettre de motivation à l'adresse : pref-snu@loir-et-cher.gouv.fr avant le 31 janvier 2020